



# Étude sur la problématique du tabagisme

Étude réalisée auprès de la population vaudoise

pour la ligue de la santé – CIPRET Vaud, Lausanne

Septembre 2012



# Table des matières

- **Descriptif de la recherche** ..... **pages 3 - 11**
  - Objectifs de l'étude ..... page 4
  - Méthodologie et échantillonnage ..... pages 5 - 7
  - Situation professionnelle ..... pages 8 - 10
  - Réglementation au travail en matière de tabac ..... page 11
  
- **Résultats illustrés graphiquement** ..... **pages 12 - 39**
  - Habitudes de consommation ..... pages 12 - 19
  - Volonté d'arrêter de fumer et aides à la désaccoutumance .. pages 20 - 24
  - L'initiative populaire ..... pages 25 - 27
  - Les interdictions de fumer ..... pages 28 - 35
  - L'interdiction éventuelle de toute publicité et promotion ..... pages 36 - 37
  - La permission de fumer sur les terrasses ..... pages 38 - 39
  
- **Synthèse et conclusion** ..... **pages 40 - 50**

# 1. Descriptif de la recherche

---

# Objectifs de l'étude

- Enregistrer les habitudes de consommation en matière de tabac
- Cerner la volonté des fumeurs à vouloir arrêter de fumer à moyen ou court terme
- Déterminer les aides possibles à la désaccoutumance et leur importance
- Mesurer l'acceptation de l'interdiction de fumer dans les lieux publics ou les entreprises
- Estimation de la votation « Protection contre la fumée passive » du 23 septembre
- Enregistrer les habitudes prises dans le foyer vis-à-vis de la fumée

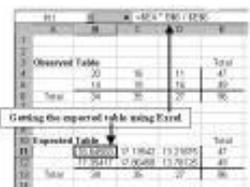
# Méthodologie – étapes de l'étude



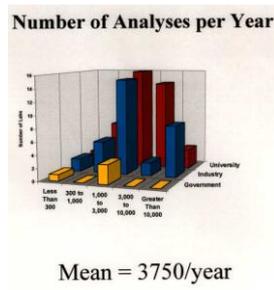
Adaptation du questionnaire en français soumis par vos services pour discussion et accord final



Réalisation des interviews téléphoniques **auprès des Vaudois** du 27 août au 15 septembre 2012, depuis notre centrale de Lausanne



Dépouillement des résultats et rapport chiffré



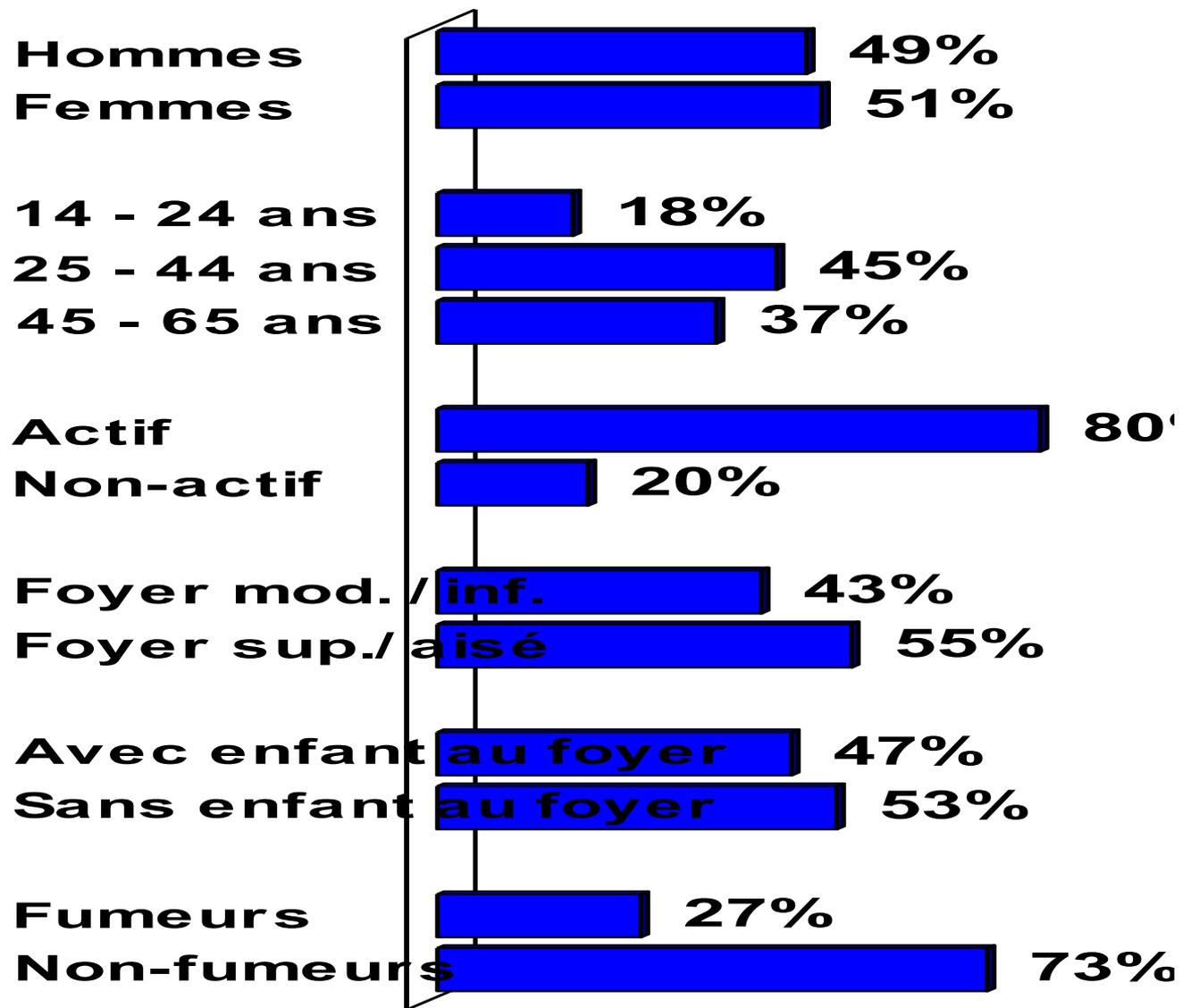
Management Summary illustré graphiquement

# Echantillonnage

- **Méthodologie téléphonique CATI** (Computer Assisted Telephonic Interviews) depuis notre centrale de Lausanne.
- **Impliquant une vingtaine d'enquêteurs** spécialement instruits de la nature des questions, assistés au démarrage de la prise d'information et surveillés tout au long de celle-ci.
- **Interviews de 1'504 Vaudois** représentatifs du territoire, âgés de 14 à 65 ans, les numéros de téléphone étant choisis au hasard et les personnes sélectionnées selon la méthode quotas (random/quota).
- **Marge d'erreur** maximale sur l'échantillon total :  $\pm 2,6\%$
- Résultats ventilés selon des **critères socio-démographiques** potentiellement explicatifs.

# Structure de l'échantillon

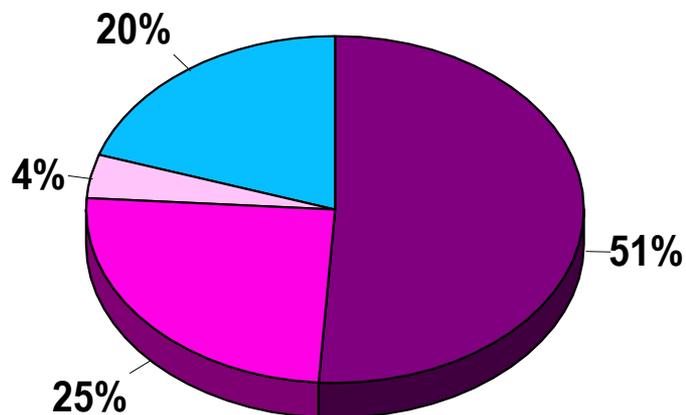
(Base : 1'504 Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)



# La situation professionnelle

(Base : 1'504 Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)

« Avez-vous une occupation professionnelle ? »



- Oui, à plein temps
- Oui, à temps partiel
- Oui, apprenti, stagiaire
- Non, n'a pas d'occupation prof.

Hommes

Femmes

14 - 24 ans

25 - 44 ans

45 - 65 ans

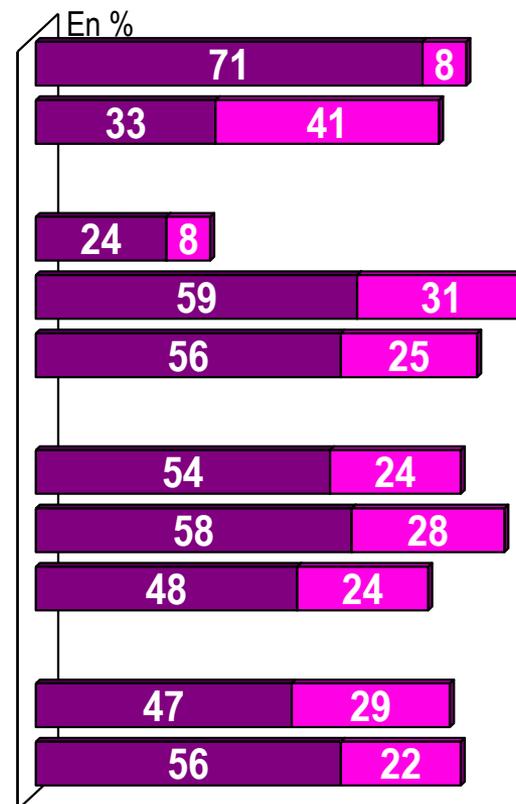
Fumeurs

Ex-fumeurs

Non-fumeurs

foyer modeste / inf.

foyer sup. / aisé

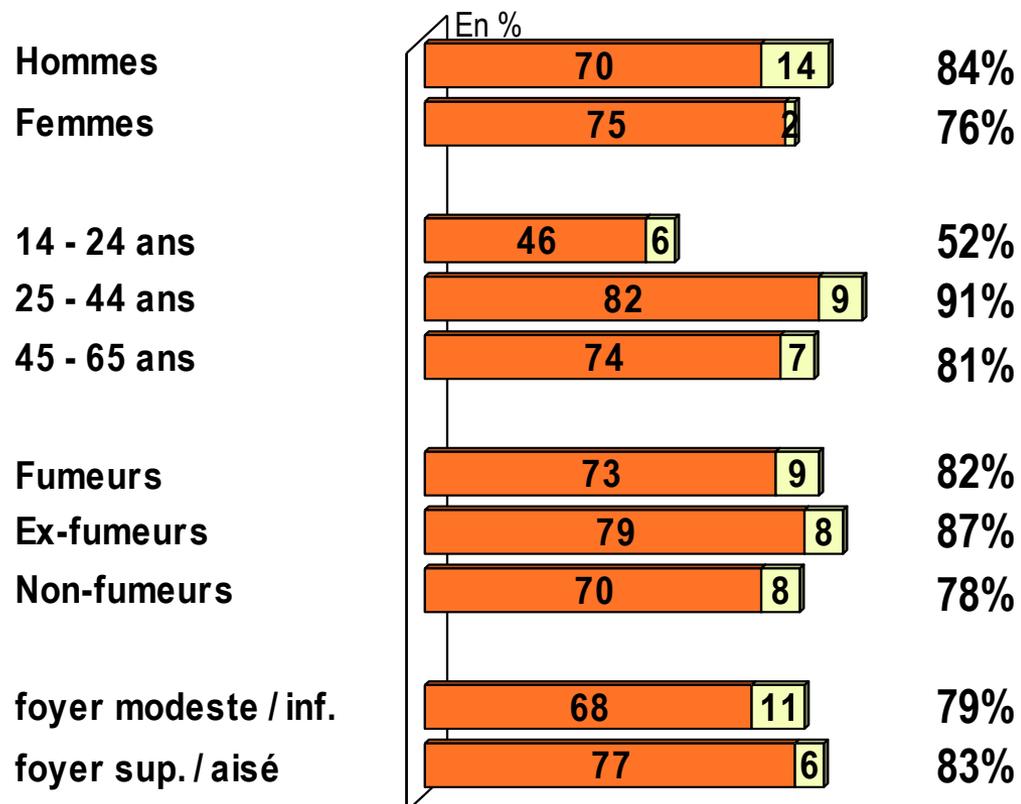
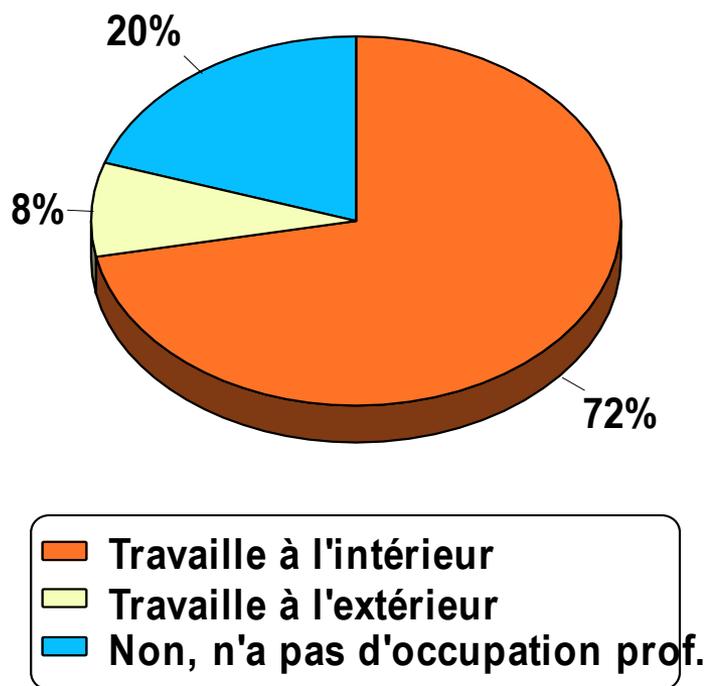


à plein temps  à temps partiel

# La situation professionnelle

(Base : 1'504 Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)

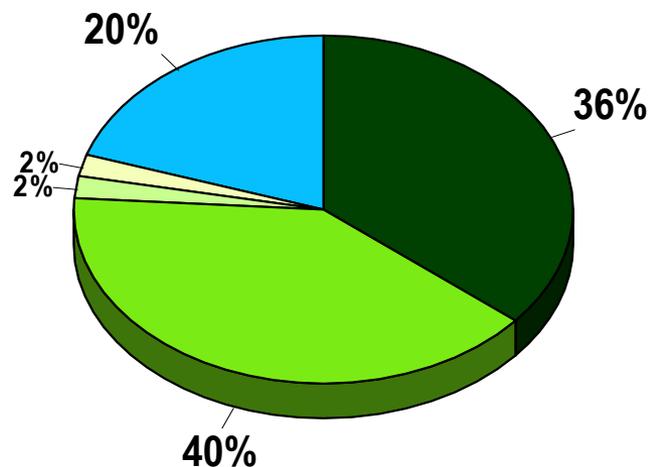
« Travaillez-vous surtout à l'INTERIEUR d'une entreprise ou d'une administration ou plutôt en plein air ? »



# La situation professionnelle

(Base : 1'504 Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)

## « Travaillez-vous dans ...? »



- Dans une administration ou lieu ouvert au public
- Dans une entreprise privée
- Dans un café, restaurant, bar, disco
- Indépendants
- Non, n'a pas d'occupation prof.

Hommes

Femmes

14 - 24 ans

25 - 44 ans

45 - 65 ans

Fumeurs

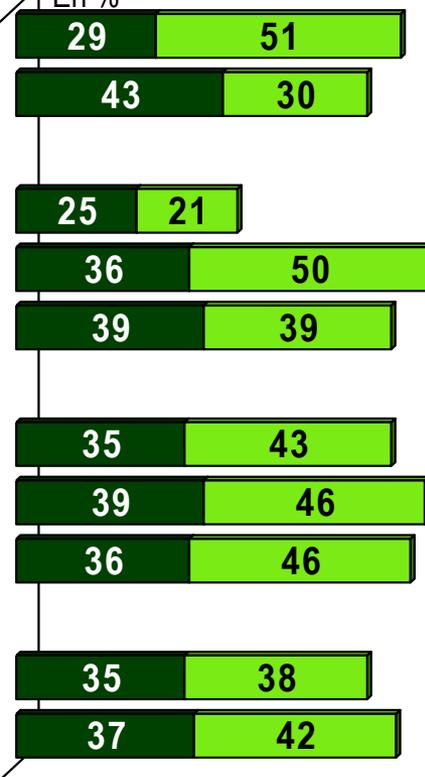
Ex-fumeurs

Non-fumeurs

foyer modeste / inf.

foyer sup. / aisé

En %

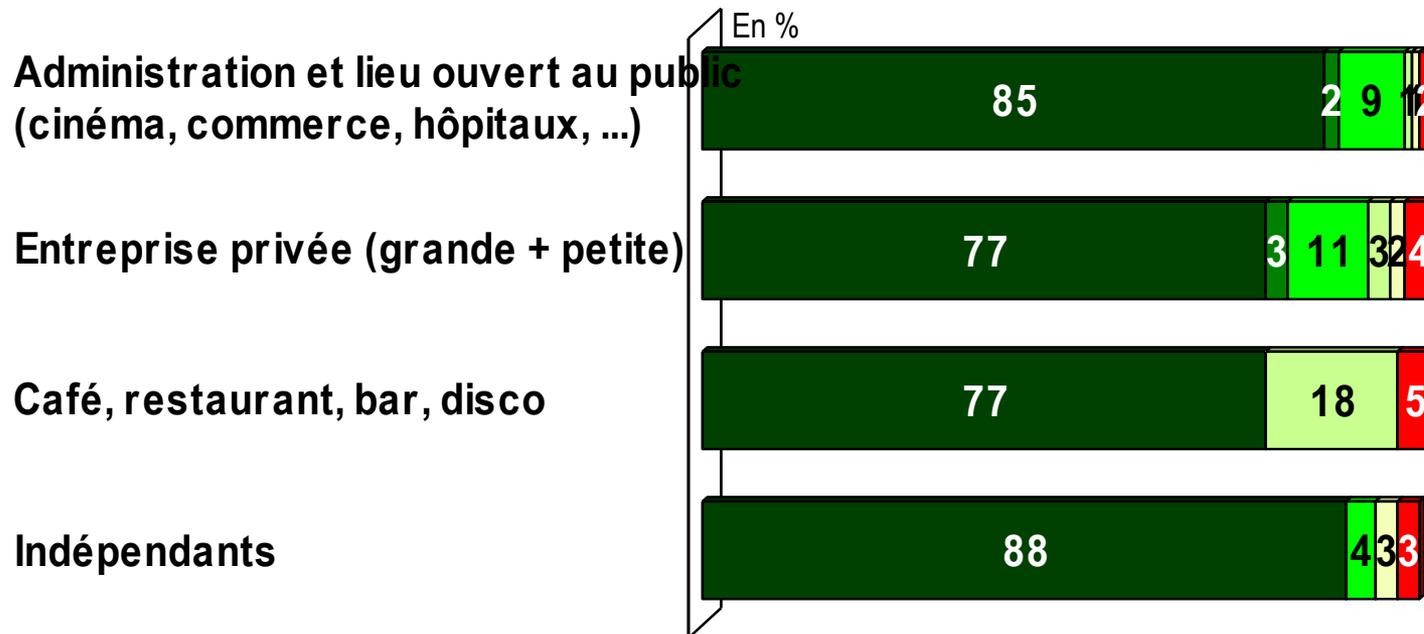


Admin + lieu ouvert  Entr. privée

# Réglementation au travail

(Base : 1091 Vaudois travaillant surtout à l'intérieur, âgés de 14 à 65 ans)

« Comment la fumée est-elle réglementée actuellement dans votre entreprise A L'INTERIEUR ? »



- Interdite partout
- Interdite sauf à la cafétéria
- Interdite sauf dans fumoir
- Interdite dans bureaux à plusieurs personnes, mais pas dans les individuels
- Interdite dans bureaux, mais pas dans les ateliers
- Autorisée partout

## 2. Résultats illustrés graphiquement

---

### Habitudes de consommation

# Fumeurs, ex-fumeurs, non-fumeurs

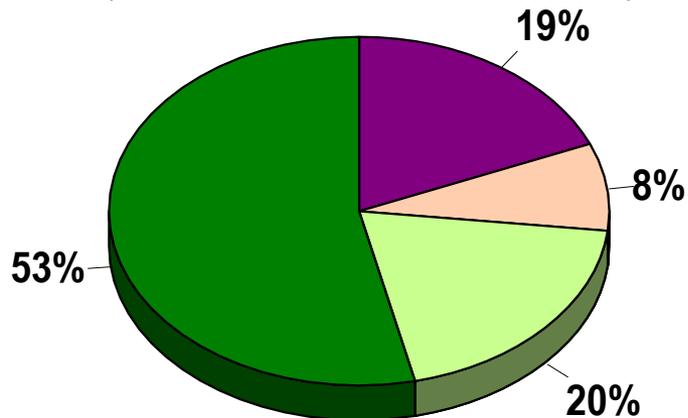
(Base : 1'504 Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)

« Fumez-vous, même occasionnellement ? »

« Au cours de votre vie, avez-vous déjà fumé plus de 100 cigarettes ou une quantité comparable d'autres produits de tabac ? »

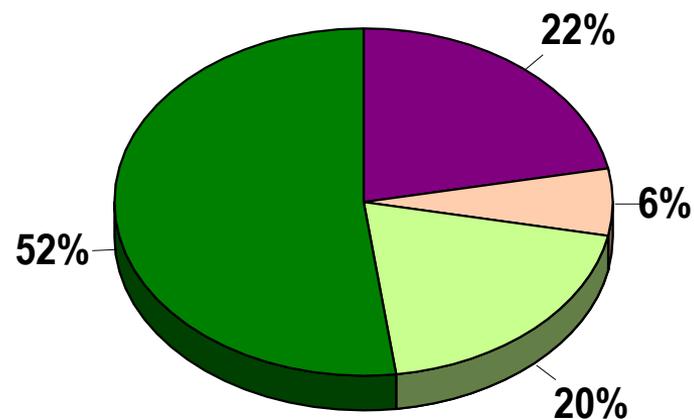
## Septembre 2012

(Base : 1504 Vaudois représentatifs)



## Rappel janvier 2009

(Base : 1503 Vaudois représentatifs)

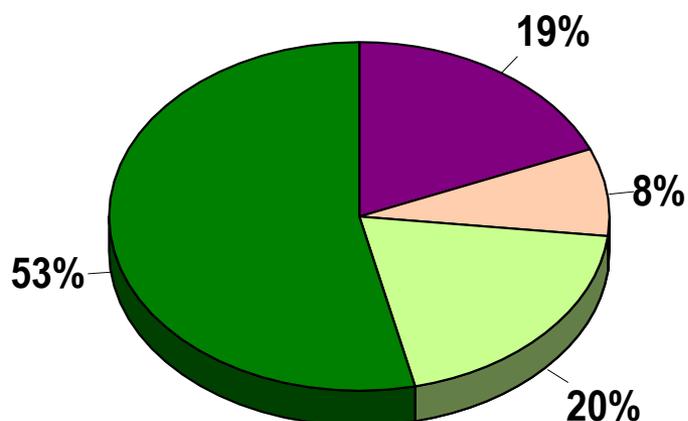


# Fumeurs, ex-fumeurs, non-fumeurs

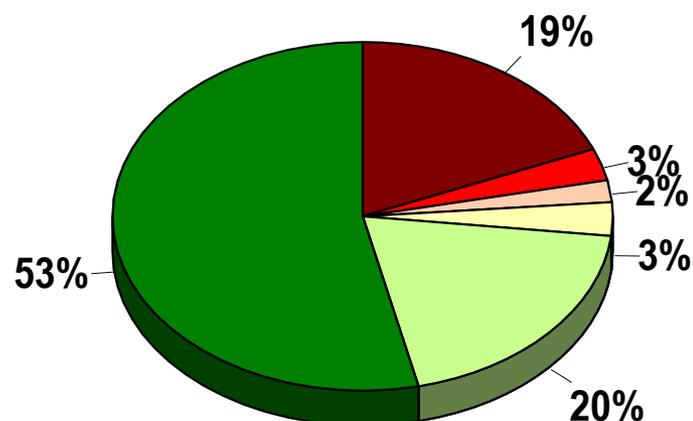
(Base : 1'504 Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)

« Fumez-vous, même occasionnellement ? »

« Au cours de votre vie, avez-vous déjà fumé plus de 100 cigarettes ou une quantité comparable d'autres produits de tabac ? »



■ Fumeurs quotidiens  
■ Fumeurs occasionnels  
■ Ex-fumeurs  
■ Non-fumeurs



■ Fumeurs tous les jours  
■ Fumeurs plusieurs fois par semaine  
■ Fumeurs une fois par semaine  
■ Fumeurs plus rarement  
■ Ex-fumeurs  
■ Non-fumeurs

# Fumeurs, ex-fumeurs, non-fumeurs

(Base : 1'504 Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)

## « Que fumez-vous ? Fumez-vous ... »

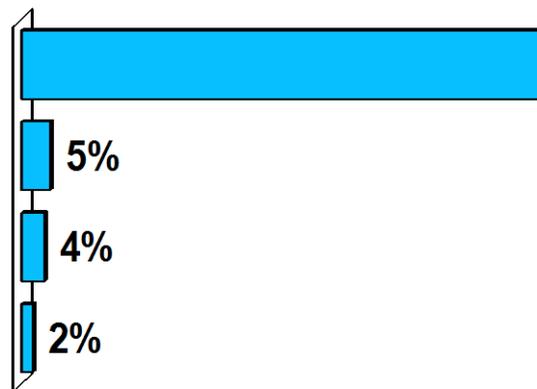
(B : 400 fumeurs)

... des cigarettes

... des cigares

... des cigarillos

... la pipe



## « Combien de cigarettes fumez-vous en moyenne par jour ? »

(B : 400 fumeurs)

Rappel 2009

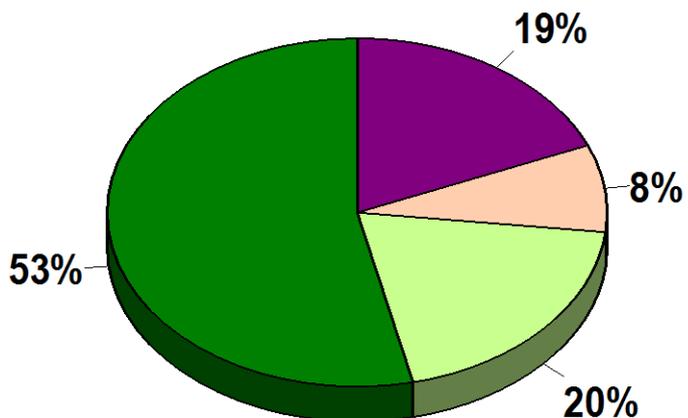
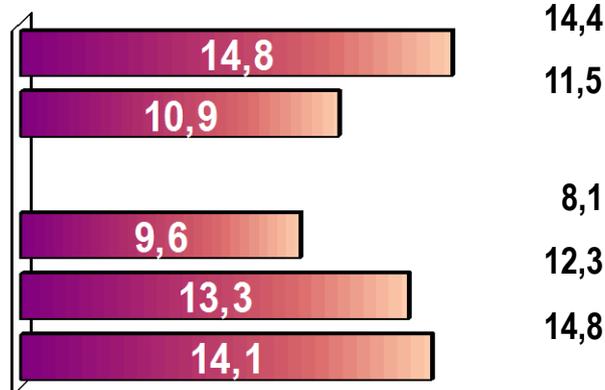
Hommes

Femmes

14 - 24 ans

25 - 44 ans

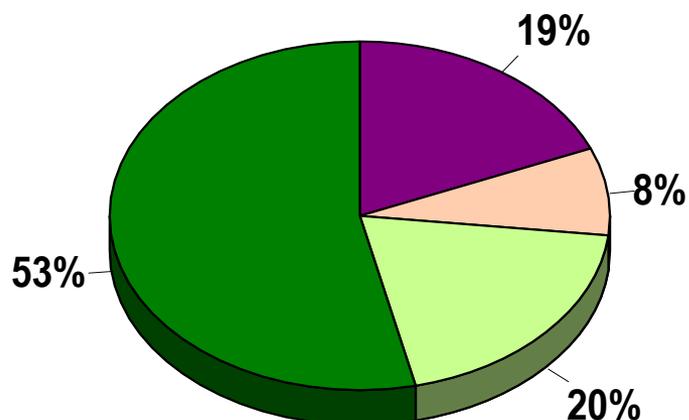
45 - 65 ans



- Fumeurs quotidiens
- Fumeurs occasionnels
- Ex-fumeurs
- Non-fumeurs

# Fumeurs, ex-fumeurs, non-fumeurs

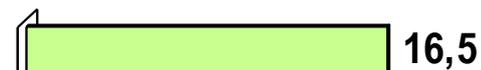
(Base : 1'504 Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)



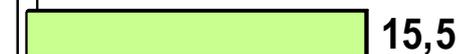
## « Depuis combien de temps avez-vous arrêté de fumer ? »

(B : 322 fumeurs)

Hommes



Femmes



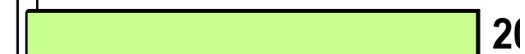
14 - 24 ans



25 - 44 ans



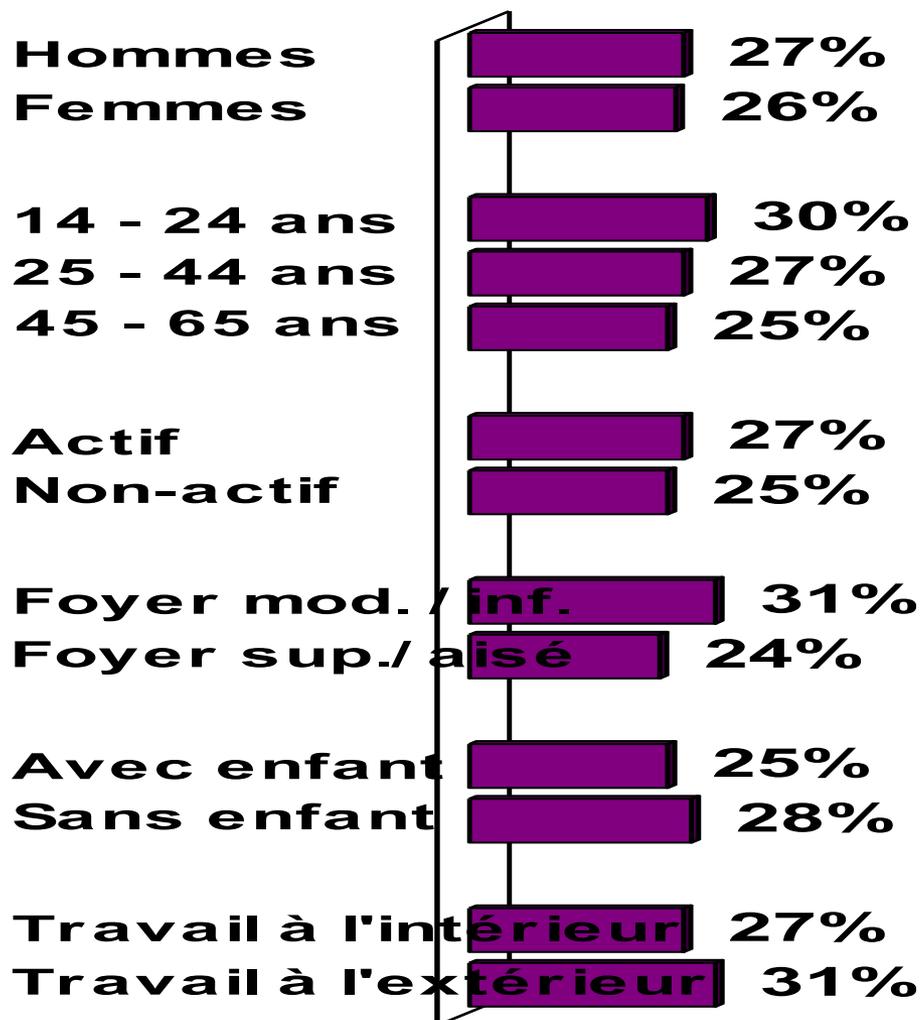
45 - 65 ans



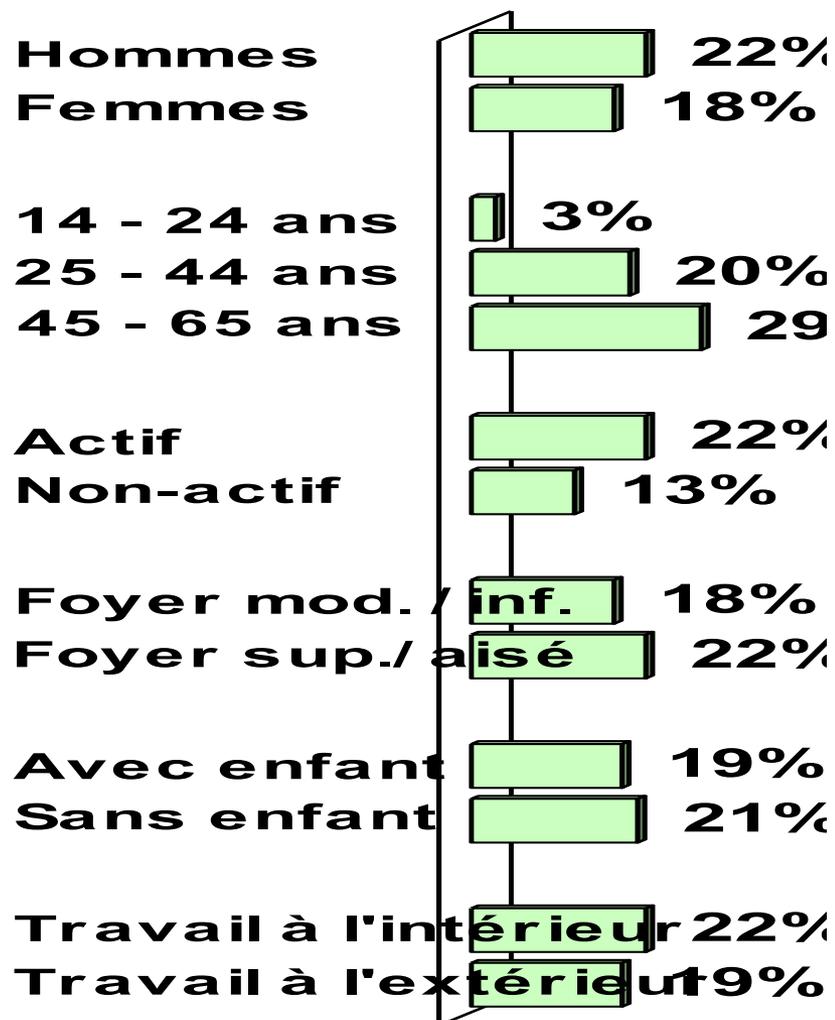
# Pénétration des fumeurs et ex-fumeurs

(Base : 1'504 Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)

## « Fumeurs »



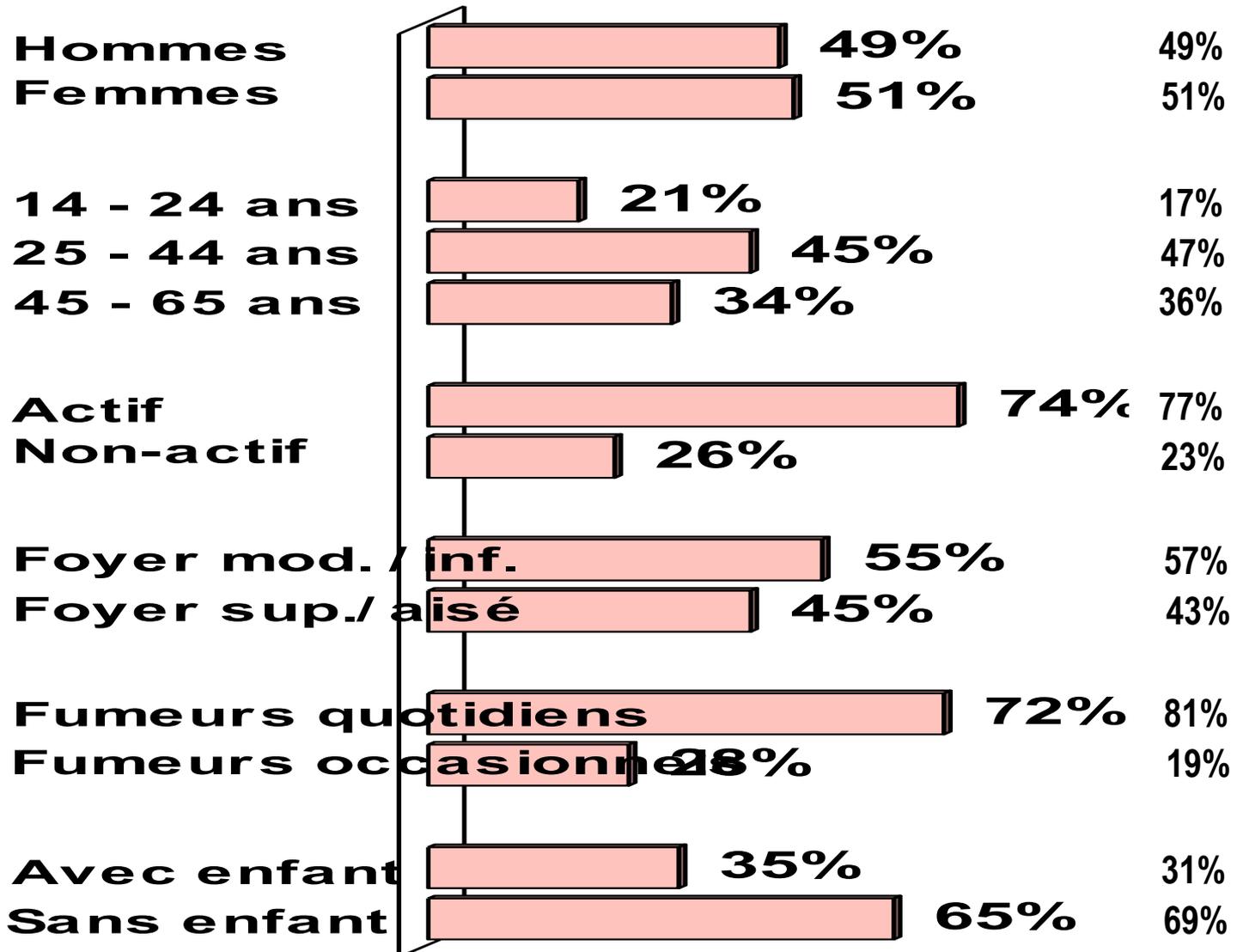
## « Ex-fumeurs »



# Profil de la population des fumeurs

(Base : 400 Vaudois fumeurs, âgés de 14 à 65 ans)

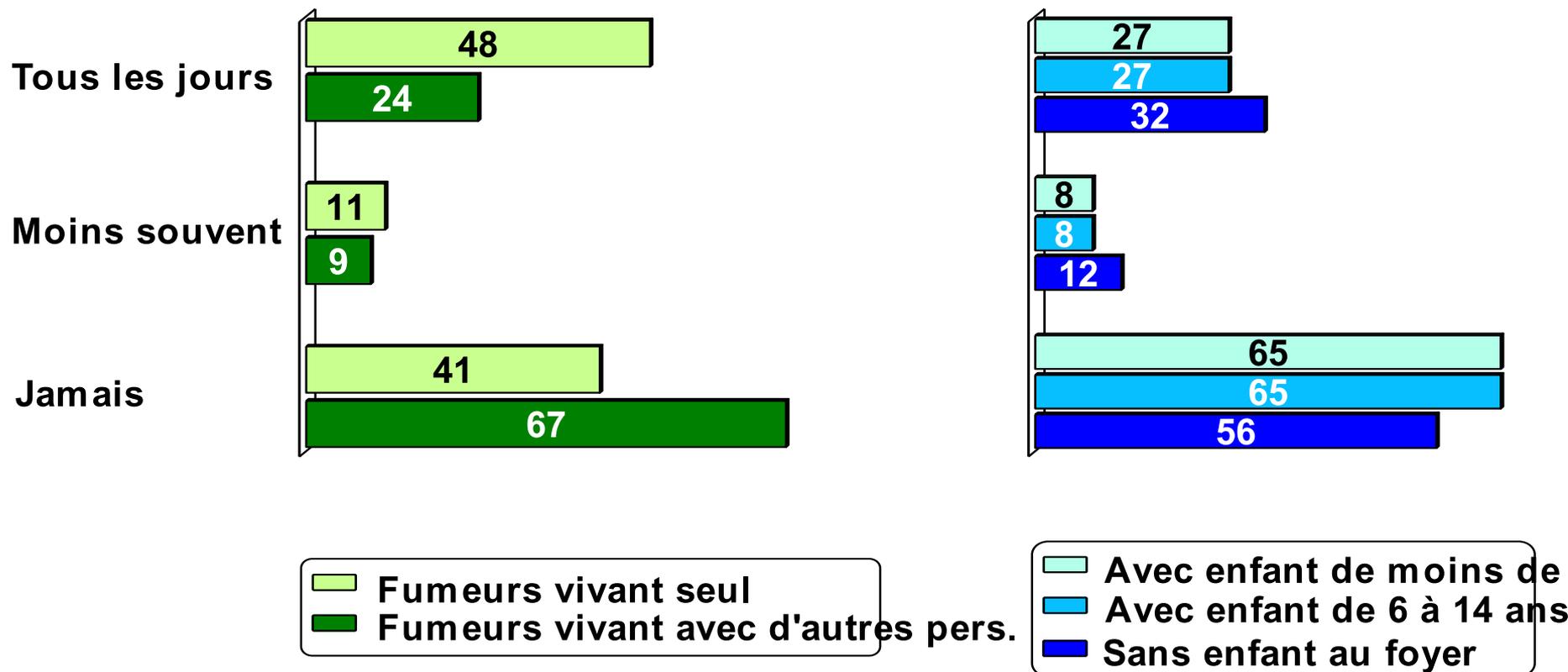
Rappel 2009



# Habitudes dans le logement

(Base : 400 Vaudois fumeurs, âgés de 14 à 65 ans)

« A quelle fréquence fumez-vous personnellement dans votre logement, et donc pas sur un balcon ou une terrasse ? »



## 2. Résultats illustrés graphiquement

---

**Volonté d'arrêter de fumer et  
aides à la désaccoutumance**

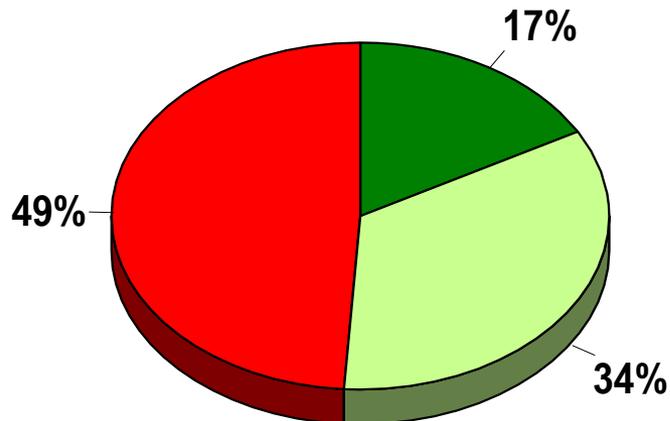
# Volonté d'arrêter de fumer

(Base : 400 Vaudois fumeurs, âgés de 14 à 65 ans)

« Avez-vous sérieusement essayé d'arrêter de fumer au cours des 12 derniers mois ? »  
 « si non, aimeriez-vous arrêter de fumer ? »

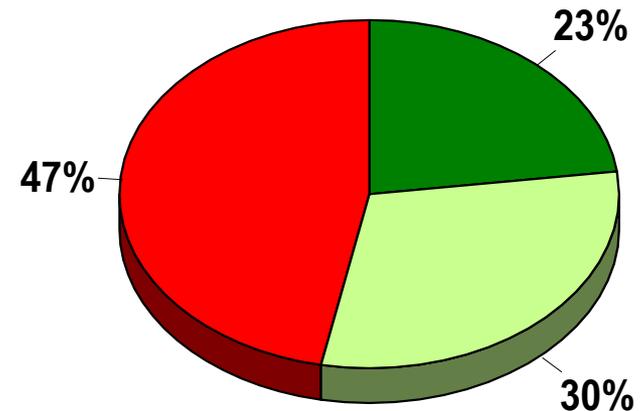
## Septembre 2012

(Base : 400 Vaudois fumeurs)



## Rappel janvier 2009

(Base : 417 Vaudois fumeurs)



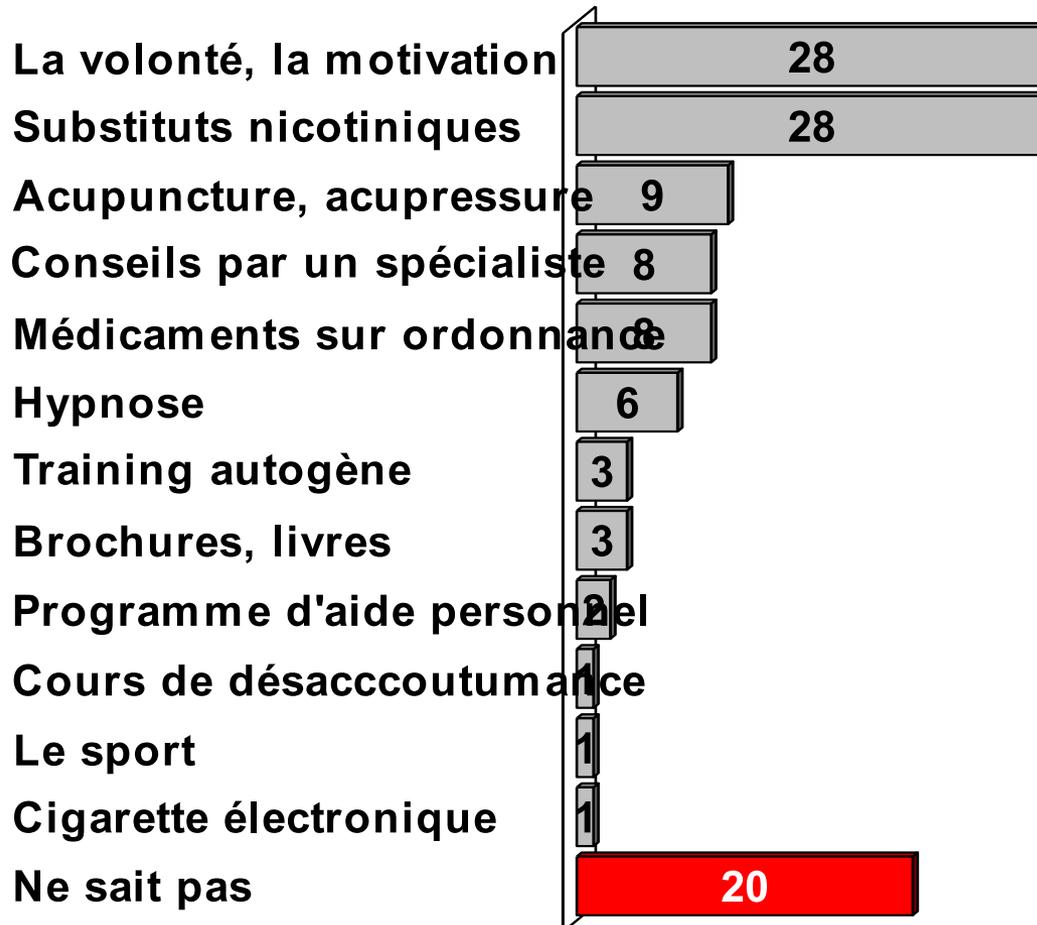
- A essayé d'arrêter au cours des 12 derniers mois
- Aimerait arrêter
- N'a pas l'intention d'arrêter

# Citations spontanées d'aides à la désaccoutumance

(Base : 700 Vaudois fumeurs ou ex-fumeurs, âgés de 14 à 65 ans)

« Il existe plusieurs aides à la désaccoutumance et autres offres pour les personnes qui aimeraient arrêter de fumer. A quelles aides à la désaccoutumance les fumeuses et fumeurs devraient recourir le plus pour arrêter de fumer avec succès ? »

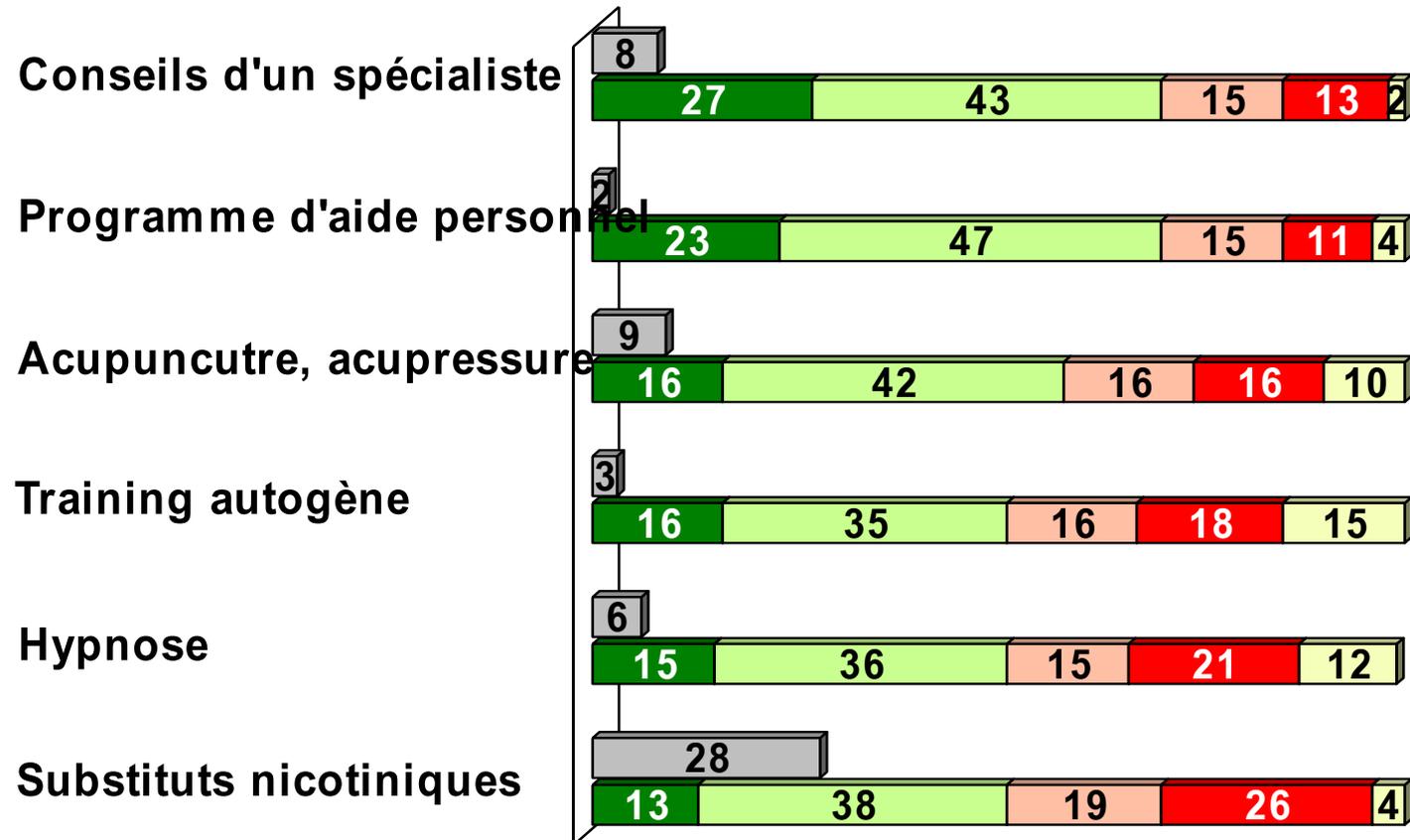
*Plusieurs réponses possibles*



# Importance perçue d'aides à la désaccoutumance

(Base : 700 Vaudois fumeurs ou ex-fumeurs, âgés de 14 à 65 ans)

« Dans quelle mesure est-ce important que les fumeurs qui aimeraient arrêter de fumer recourent à de telles offres pour y arriver ? »

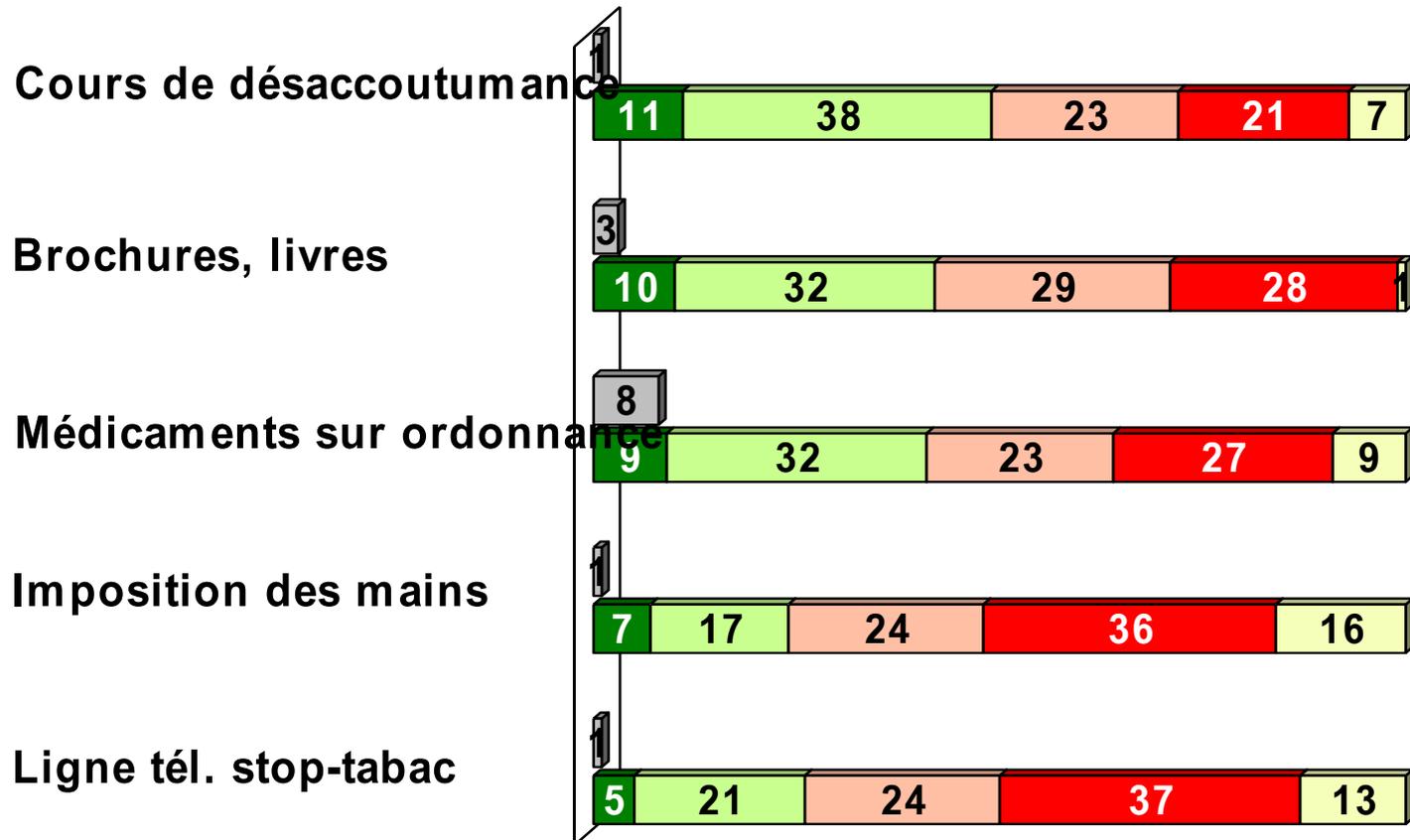


Citations spontanées d'aide à la désaccoutumance  
 Très important   
  Plutôt pas important   
  Ne sait pas  
 Plutôt important   
  Pas important du tout

# Importance perçue d'aides à la désaccoutumance

(Base : 700 Vaudois fumeurs ou ex-fumeurs, âgés de 14 à 65 ans)

« Dans quelle mesure est-ce important que les fumeurs qui aimeraient arrêter de fumer recourent à de telles offres pour y arriver ? »



Citations spontanées d'aide à la désaccoutumance  
 Très important   
  Plutôt pas important   
  Ne sait pas  
 Plutôt important   
  Pas important du tout

## 2. Résultats illustrés graphiquement

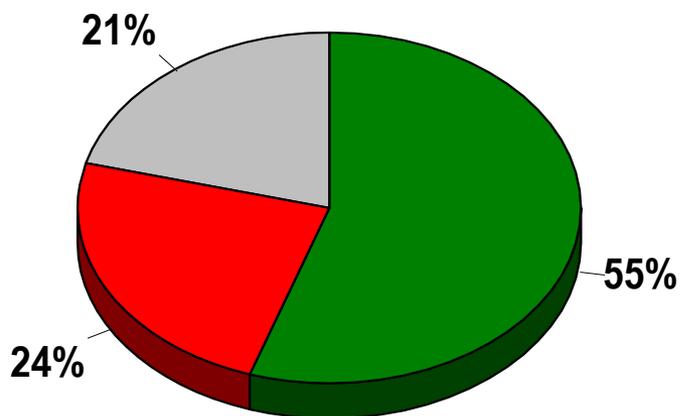
---

### L'initiative populaire

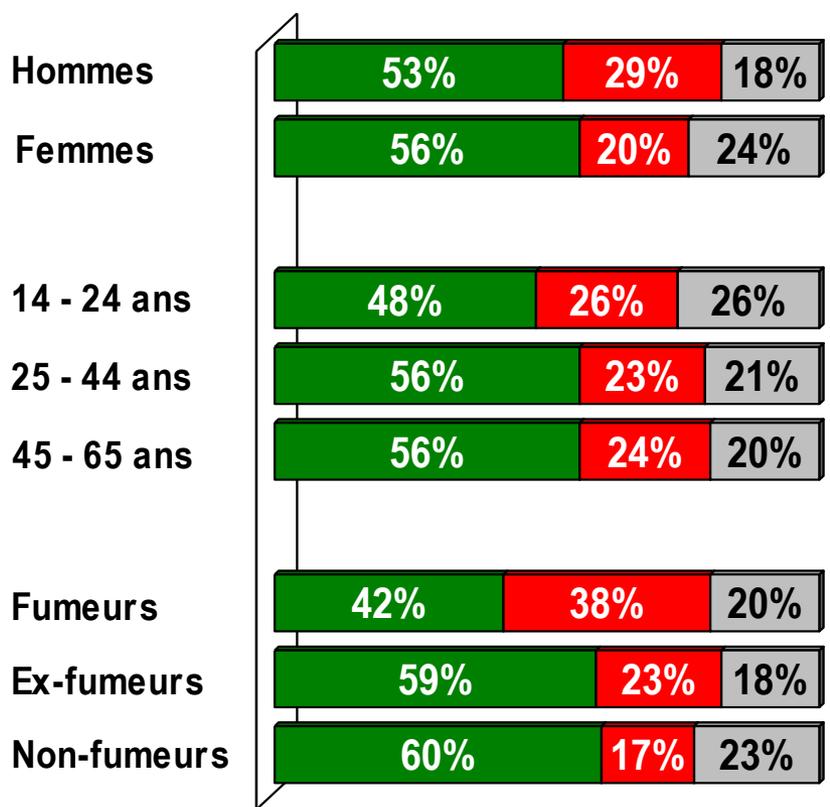
# L'initiative populaire « Protection contre le tabagisme passif »

(Base : 1'243 Vaudois, âgés de 18 à 65 ans)

« Une initiative fédérale demandant une interdiction de fumer dans les lieux publics et de travail identique pour toute la Suisse sera soumise au vote le 23 septembre prochain. La solution qu'elle propose est similaire à celle en vigueur dans notre canton. Pouvez-vous me dire ce que vous avez l'intention de voter ? »



■ Oui à l'initiative  
■ Non à l'initiative  
■ Hésite, ne sait pas encore

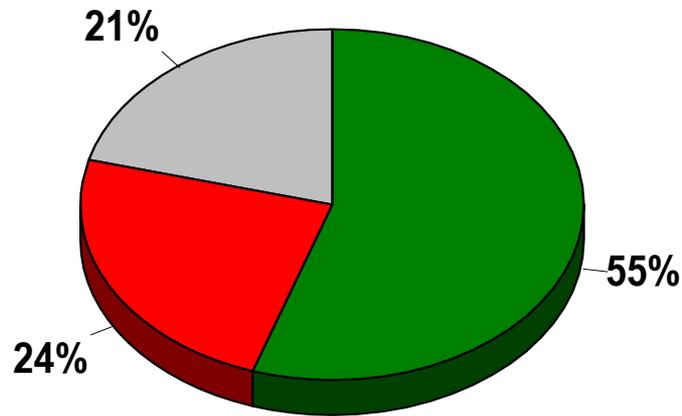


# Raisons de voter contre l'initiative populaire

(Base : 299 Vaudois qui voteront contre l'initiative, âgés de 18 à 65 ans)

## « Pouvez-vous me dire pourquoi vous voterez contre l'initiative ? »

### Réponses spontanées - plusieurs réponses possibles



Trop sévère, va trop loin, trop restrictive



Assez de la chasse aux fumeurs



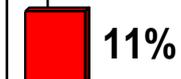
Laissons chaque canton faire comme il veut



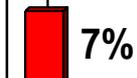
La loi actuelle fonctionne bien, ne rien changer



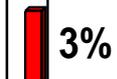
Liberté individuelle, trop d'interdiction



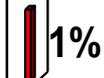
Que sera la prochaine étape ?



On a voté il n'y a pas longtemps



Ne connaît pas vraiment les arguments du oui



## 2. Résultats illustrés graphiquement

---

### Les interdictions de fumer

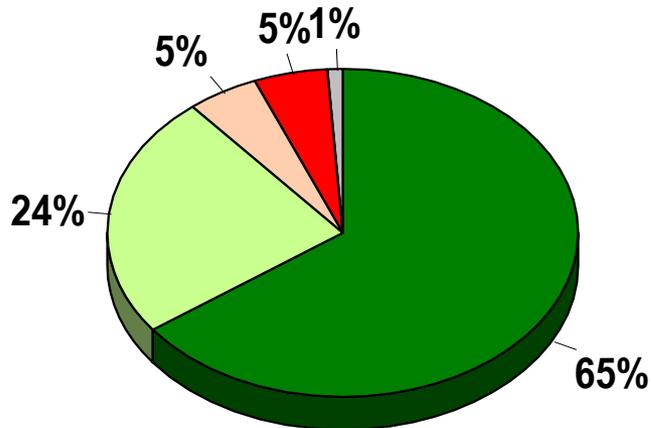
# Interdiction de fumer dans les lieux publics

(Base : Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)

« Que pensez-vous de l'interdiction générale de fumer dans les cafés, restaurants et bars, avec fumoirs fermés, sans service et disposant d'un système de ventilation adéquat qui est entrée en vigueur le 15 septembre 2009 dans le canton de Vaud ? »

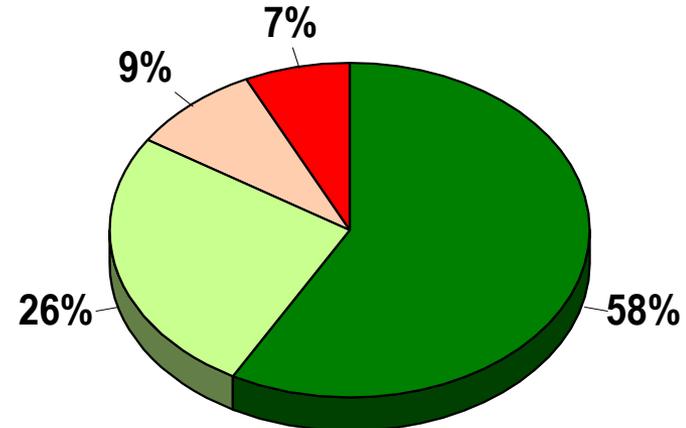
## Septembre 2012

(Base : 1504 Vaudois représentatifs)



## Rappel septembre 2010

(Base : 1006 Vaudois ayant le droit de vote)

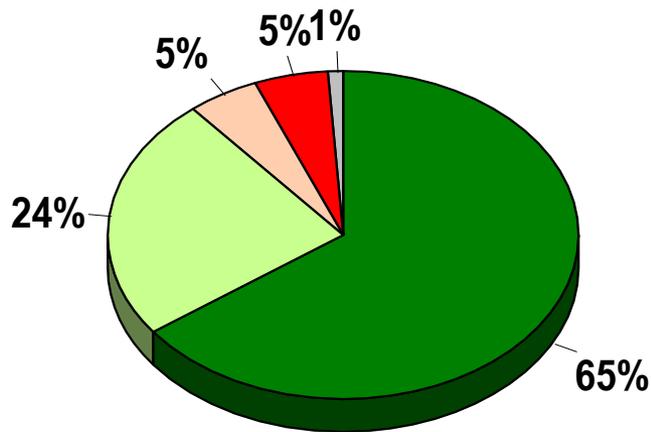


- Très satisfait
- Assez satisfait
- Assez peu satisfait
- Pas satisfait du tout
- Ne sait pas

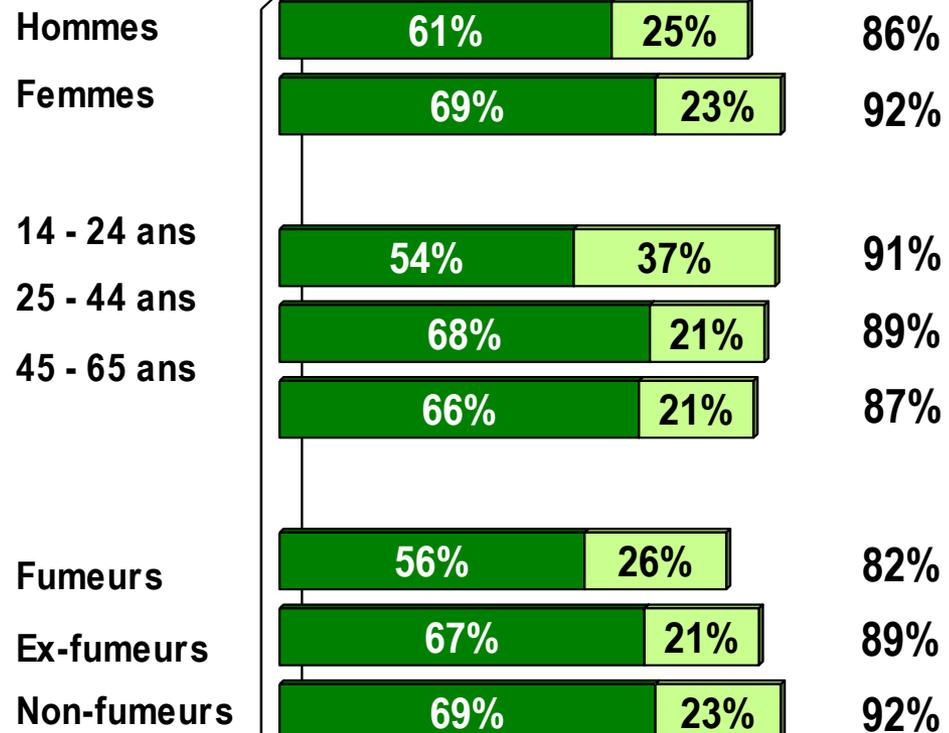
# Interdiction de fumer dans les lieux publics

(Base : 1'504 Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)

« Que pensez-vous de l'interdiction générale de fumer dans les cafés, restaurants et bars, avec fumoirs fermés, sans service et disposant d'un système de ventilation adéquat qui est entrée en vigueur le 15 septembre 2009 dans le canton de Vaud ? »



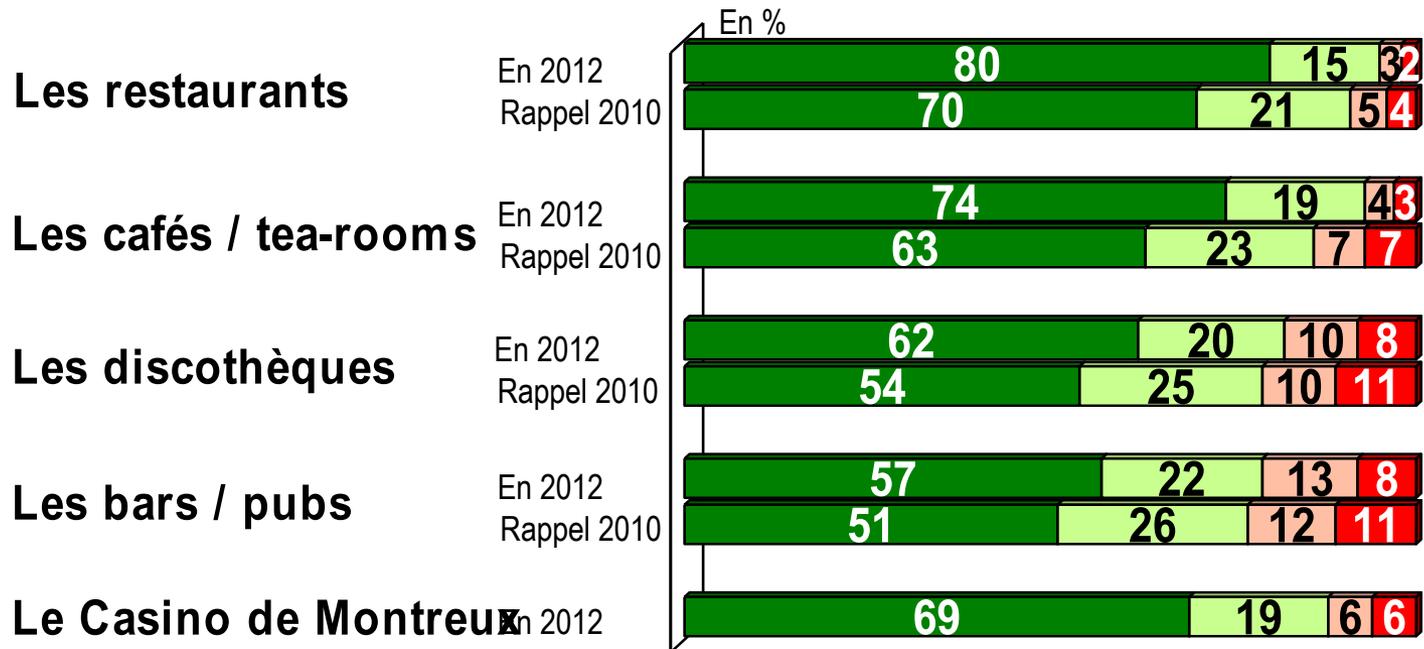
■ Très satisfait  
■ Assez satisfait  
■ Assez peu satisfait  
■ Pas satisfait du tout  
■ Ne sait pas



# Interdiction de fumer dans les lieux publics

(Base : Vaudois pouvant s'exprimer sur chacun des lieux, âgés de 14 à 65 ans)

« Et maintenant plus précisément pour chacun des lieux publics que je vais vous citer, pourriez-vous me dire si vous êtes tout à fait, assez, pas vraiment ou pas du tout satisfait de la situation actuelle qui interdit de fumer dans le canton de Vaud ? »

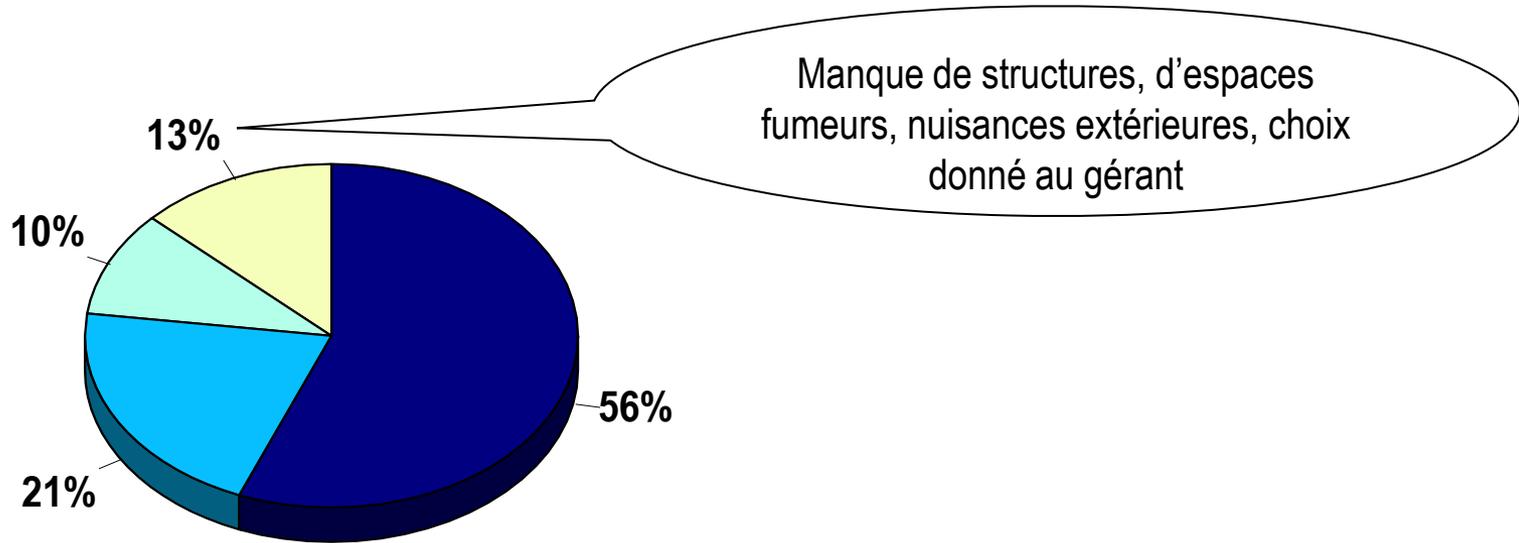


Tout à fait satisfait
  Assez
  Pas vraiment
  Pas du tout

# Raisons de ne pas être entièrement satisfait de l'interdiction

(Base : 388 Vaudois pas entièrement satisfait)

« Vous me dites ne pas être totalement satisfait de la loi sur l'interdiction de fumer.  
Pourriez- vous me dire pour quelle(s) raison(s) ? »



- Aimerait une loi moins stricte
- Aimerait que la loi soit mieux appliquée
- Aimerait une loi plus strict
- Autres

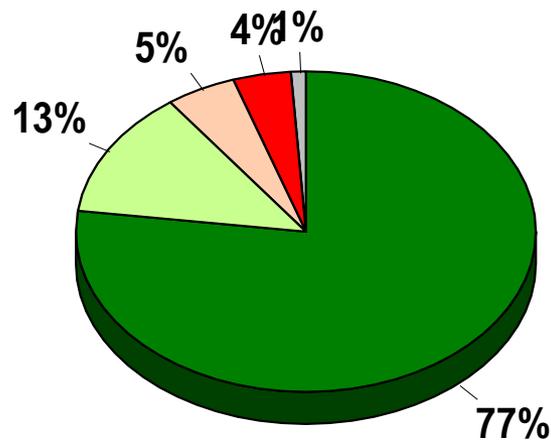
# Interdiction de fumer au lieu de travail

(Base : 1'504 Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)

« Et que pensez-vous de l'interdiction de fumer sur le lieu de travail, c.à.d. d'une interdiction de fumer à l'intérieur des locaux d'une usine, d'une entreprise ou d'une administration ? »

## Septembre 2012

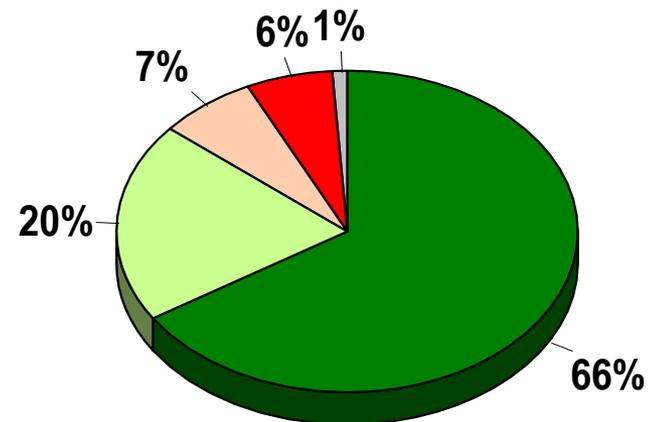
(Base : 1504 Vaudois représentatifs)



■ Très satisfait  
■ Assez satisfait  
■ Assez peu satisfait  
■ Pas satisfait du tout  
■ Ne sait pas

## Rappel janvier 2009

(Base : 1503 Vaudois représentatifs)

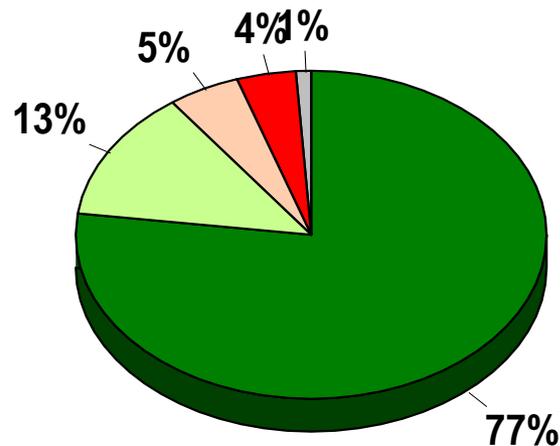


■ Très favorable  
■ Assez favorable  
■ Assez peu favorable  
■ Pas favorable du tout  
■ Ne sait pas

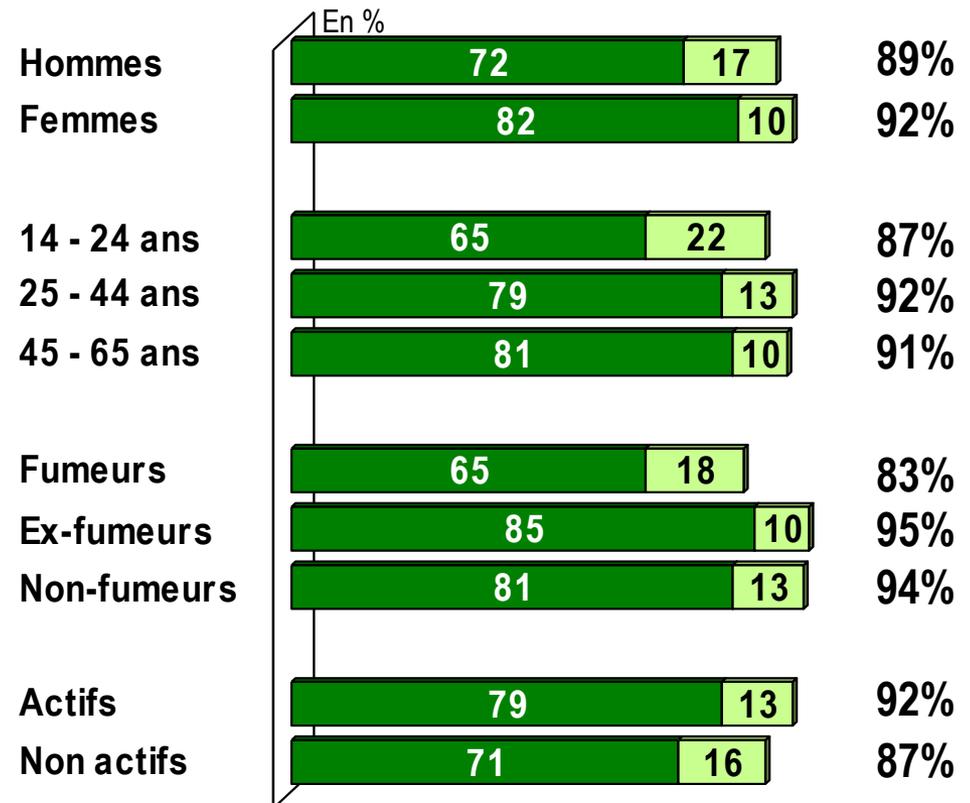
# Interdiction de fumer au lieu de travail

(Base : 1'504 Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)

« Et que pensez-vous d'une interdiction générale de fumer au lieu de travail, c'est-à-dire d'une interdiction de fumer à l'intérieur des locaux d'une usine, d'une entreprise ou d'une administration ? »



■ Très satisfait  
■ Assez satisfait  
■ Assez peu satisfait  
■ Pas satisfait du tout  
■ Ne sait pas

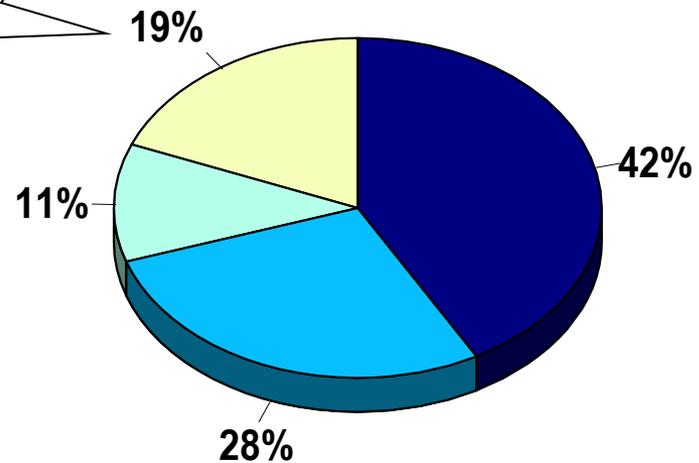


# Raisons de ne pas être entièrement satisfait de l'interdiction

(Base : 345 Vaudois pas entièrement satisfait)

« Vous me dites ne pas être totalement satisfait de la loi sur l'interdiction de fumer.  
Pourriez- vous me dire pour quelle(s) raison(s) ? »

Manque de structures, d'espaces fumeurs, perte de temps en devant sortir, certains lieux interdits injustifiés



- Aimerait une loi moins stricte
- Aimerait que la loi soit mieux appliquée
- Aimerait une loi plus strict
- Autres

## 2. Résultats illustrés graphiquement

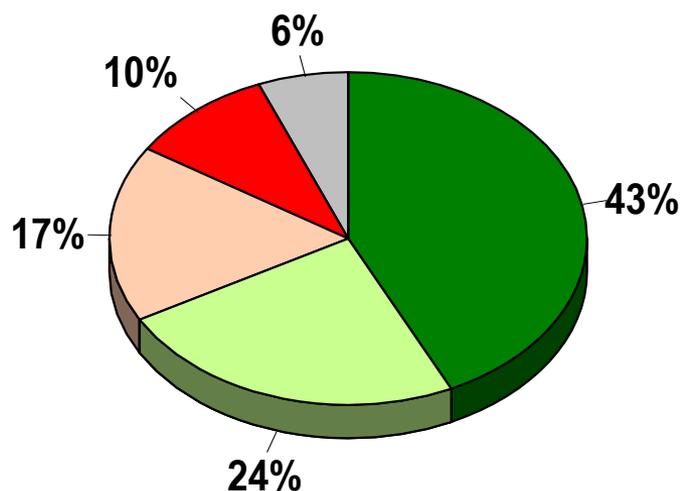
---

**Interdiction éventuelle de toute publicité**

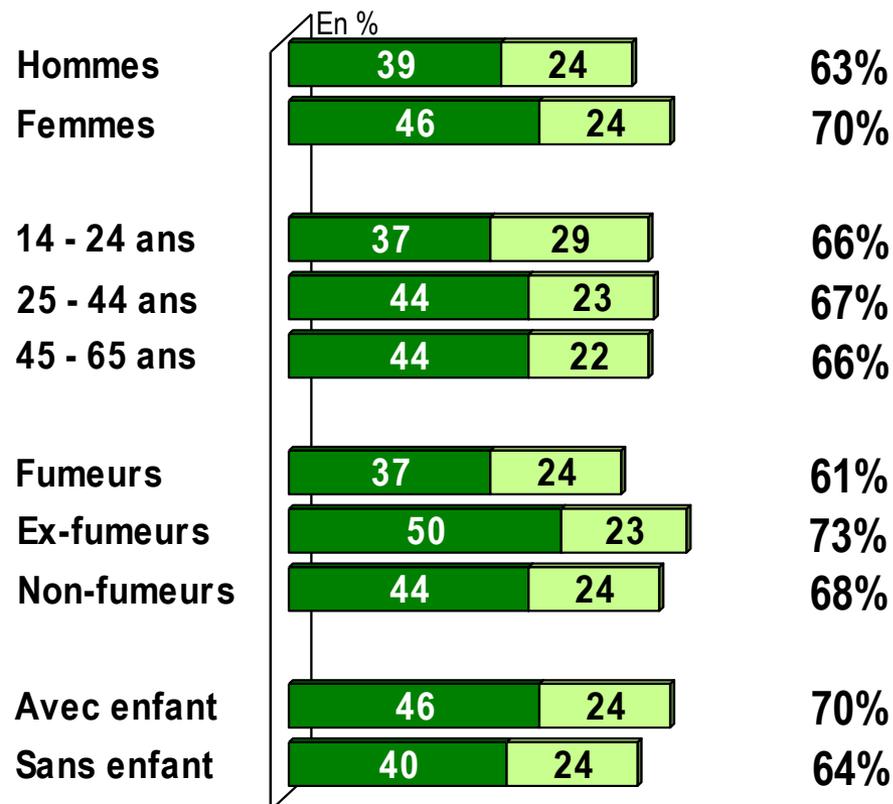
# Interdiction de toute publicité, promotion ou parrainage

(Base : 1'504 Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)

« Que pensez-vous d'une interdiction globale de toute publicité en faveur du tabac et de toute promotion et tout parrainage du tabac ? »



■ Très favorable  
■ Assez favorable  
■ Assez peu favorable  
■ Pas favorable du tout  
■ Ne sait pas



## 2. Résultats illustrés graphiquement

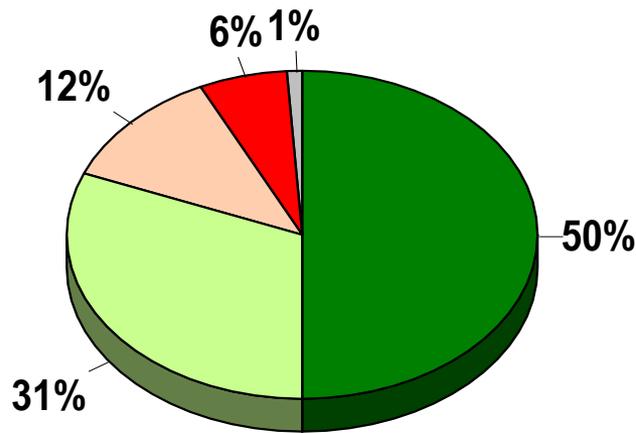
---

### Permission de fumer sur les terrasses

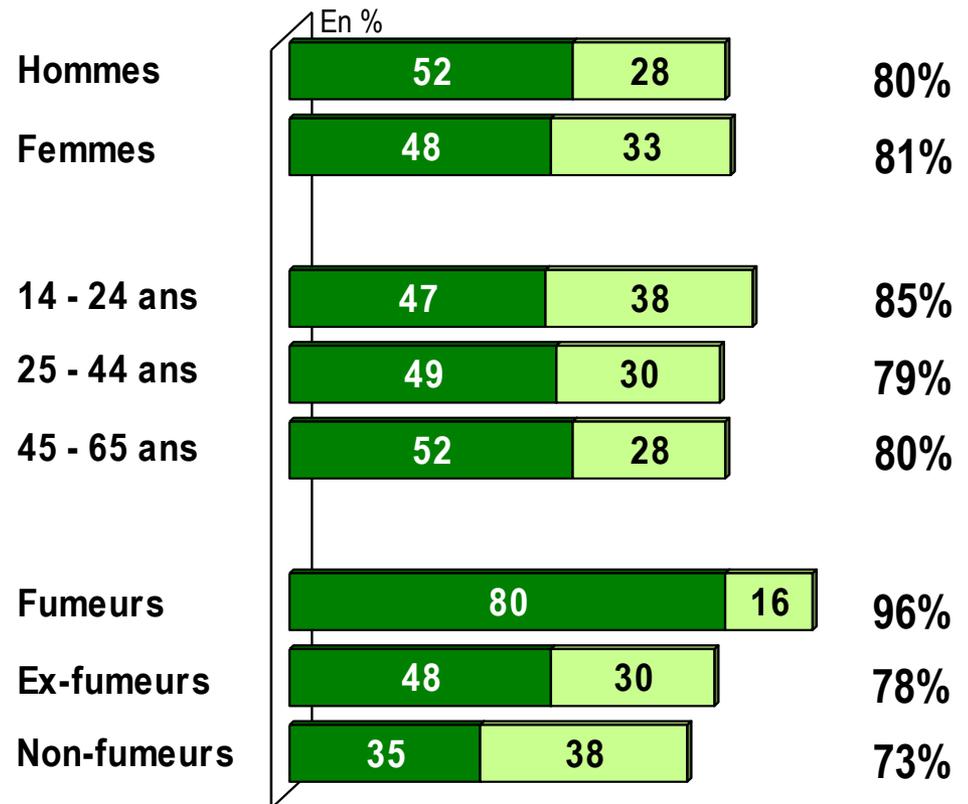
# Permission de fumer sur les terrasses

(Base : 1'504 Vaudois, âgés de 14 à 65 ans)

« Actuellement, il est permis de fumer sur les terrasses des cafés, restaurant et bars.  
Que pensez-vous de cette permission ? »



- Très satisfait
- Assez satisfait
- Assez peu satisfait
- Pas satisfait du tout
- Ne sait pas



# 3. Synthèse et conclusion

---

- Les résultats peuvent être extrapolés à l'ensemble de la population vaudoise, l'échantillon étant représentatif du canton de Vaud.
- 3/4 des Vaudois ont une activité professionnelle que ce soit à plein temps ou à temps partiel. Les femmes sont majoritaires à avoir des postes à temps partiel.
- 72% de la population travaillent à l'intérieur, 8% à l'extérieur et 20% n'ont pas d'activité professionnelle.
- Dans la population vaudoise, nous trouvons 36% des personnes travaillant dans une administration ou un lieu ouvert au public (davantage les femmes), 40% dans une entreprise privée (petite ou grande) et 2% dans un café, restaurant, bar ou discothèque. 20% n'ont pas d'activité professionnelle.
- Quel que soit le lieu du travail, il est pratiquement toujours totalement interdit de fumer à l'intérieur. Seuls 2% et 5% des répondants nous disent qu'il est autorisé de fumer partout à l'intérieur que ce soit dans l'administration ou lieu ouvert au public, l'entreprise privée, le café / restaurant / bar / disco ou l'indépendant.

- Il semble donc que, dans de très nombreuses entreprises du canton de Vaud, il y ait une généralisation de l'interdiction totale de fumer (entre 77% et 88% vs. 59% en 2009) voire également une interdiction partielle (entre 7% et 19% vs. 22% en 2009) mais autorisée dans des zones bien déterminées.
- Le taux de fumeurs dans le canton de Vaud s'élève à 27% (contre 28% en 2009). C'est au niveau de la fréquence de consommation qu'une petite différence se dessine avec les résultats de 2009. En effet, nous obtenons aujourd'hui 19% de fumeurs quotidiens contre 22% en 2009.
- Structurellement, quelques différences significatives apparaissent :
  - très légèrement en terme d'âges, le taux de fumeurs passant de 30% pour les 14 – 24 ans à 25% pour les 45 à 65 ans
  - plus prononcées lorsqu'on observe le niveau des revenus du foyer ou encore le fait de vivre dans un foyer avec enfants ou non.
- Le taux des ex-fumeurs s'élève à 20%. C'est chez les plus jeunes que ce taux est le plus bas et tend à diminuer depuis 3 ans (3% contre 8% en 2009). En revanche, ce sont les personnes les plus âgées (45 – 65 ans) qui ont davantage arrêté de fumer ces derniers temps. On constate également que c'est dans les foyers les plus modestes ainsi que chez les personnes qui travaillent surtout à l'extérieur qui ont le moins tendance à cesser de fumer.

- Il semble donc que les personnes de formation supérieure, dont le taux de fumeurs est le plus bas, soient aussi celles qui ont pris davantage l'initiative d'arrêter de fumer. Cela peut être lié au fait qu'elles travaillent essentiellement à l'intérieur des entreprises et ont profité des interdictions mises en place pour arrêter de fumer, ou parce que leur niveau de formation les a rendues plus perméables aux campagnes de sensibilisation, voire leur a permis de mieux en comprendre les enjeux.
- Le profil des fumeurs montre que le fumeur vaudois peut se définir principalement comme une personne active qui fume des cigarettes quotidiennement, sans enfant dans le foyer et dont le niveau des revenus est plutôt bas. En revanche, il y a quasi autant d'hommes que de femmes qui fument (ce profil est identique à celui de 2009)
- La moyenne des cigarettes fumées par jour se situe à treize (comme en 2009). On constate bien sûr des variations selon le sous-groupe observé :

- la moyenne est d'une petite quinzaine de cigarettes par jour pour les plus âgés et de 10 pour les plus jeunes
  - elle est également d'une quinzaine de cigarettes par jour pour les hommes alors qu'elle tombe à une petite douzaine (11) pour les femmes
  - la moyenne chez les personnes qui travaillent surtout à l'extérieur monte jusqu'à plus de 17 cigarettes par jour alors qu'elle descend à 12 pour les personnes qui travaillent surtout à l'intérieur.
- Ces résultats et ces différences structurelles sont plutôt stables depuis la prise d'information de 2009.
  - Les ex-fumeurs ont en moyenne cessé de fumer il y a une quinzaine d'années. Ce sont chez les plus jeunes que la moyenne est évidemment la plus basse (1,5 contre 1,8 ans en 2009) et les plus âgés qu'elle est la plus haute (20,6 contre 16,3 ans en 2009).

- En termes « d'auto réglementation » à la maison, on constate que plus d'un fumeur vaudois sur deux fument à l'intérieur de son logement s'il y vit seul (59%), dont 48% tous les jours.
- Ils ne sont plus qu'un tiers à le faire s'ils vivent avec d'autres personnes (35%), dont 24% tous les jours.
- On note donc que de façon générale 64% des fumeurs ne fument jamais à l'intérieur de leur logement (plus particulièrement les jeunes, les foyers avec enfant ou les fumeurs occasionnels).
- Un peu plus d'un fumeur sur deux a essayé d'arrêter au cours des 12 derniers mois (17% contre 23% en 2009) ou aimerait arrêter à court, moyen ou long terme (34% contre 30% en 2009). C'est dans les sous-groupes des 25 – 44 ans, dans les foyers les plus modestes et les fumeurs quotidiens que l'on constate la plus grande envie d'arrêter.

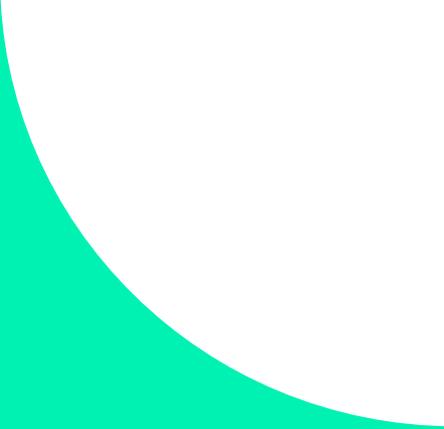
- Concernant les aides possibles à la désaccoutumance, les répondants fumeurs et ex-fumeurs disent spontanément (28%) que seule la volonté et la motivation du fumeur pourra lui permettre d'arrêter définitivement la cigarette. Suivent ensuite les substituts nicotiniques qui recueillent également 28% des suffrages spontanés.
- Après relance, le conseil du spécialiste ou un programme d'aide personnel semblent également être des solutions adéquates pour aider le fumeur à cesser de fumer. En dernier recours, les répondants fumeurs et ex-fumeurs placent les brochures, livres, les médicaments sur ordonnance, l'imposition des mains et la ligne téléphonique stop-tabac, aides déjà peu citées spontanément d'ailleurs.

- Le protocole exigé par notre association sur les questions du type « prévision de vote » n'est pas ici complètement rempli :
  - L'échantillon est représentatif de la population vaudoise dans son ensemble et non pas des citoyens uniquement
  - la façon dont est posée la question sur l'initiative ne répond pas exactement aux exigences de notre branche
  - nous ne pouvons croiser les réponses de cette question avec les habitudes de vote des répondants ainsi que leur intention d'aller voter le 23 septembre pour affiner les résultats.
- Afin d'approcher au mieux de la réalité des positions, nous avons, sur cette question, enlevé les personnes qui nous ont dit spontanément ne pas voter le 23 septembre, ne jamais voter ou encore ne pas avoir le droit de vote (17% de notre échantillon).
- Avec les précautions d'usage, nous constatons dès lors que dans le canton de Vaud, les répondants tendent à accepter l'initiative « Protection contre le tabagisme passif ».
- Si les résultats penchent assez nettement pour le oui dans le canton de Vaud, il faut cependant compter avec les 21% de répondants ne sachant pas encore ce qu'ils vont voter.

- Les jeunes et les fumeurs sont les plus hésitants et les moins enthousiastes sur la question.
- Sur le canton de Fribourg, les résultats sont plus serrés. Que ce soient les francophones ou les germanophones, l'acceptation de l'initiative est très timide (51%).
- De façon générale, et sans avoir des estimations sur les cantons alémaniques, nous pensons que les résultats du 23 septembre seront assez serrés, avec une tendance à l'acceptation de l'initiative pour les Vaudois (et peut-être plus largement les Romands).
- Le fait de refuser l'initiative « Protection contre le tabagisme passif » tient à plusieurs raisons :
  - l'initiative est trop sévère, va trop loin, est trop restrictive
  - Il faut laisser les cantons s'autodéterminer, ne pas imposer
  - on s'en prend toujours aux fumeurs, sorte de chasse aux fumeurs
  - il y a trop d'interdiction, laisser de la liberté / responsabilité individuelle
  - la loi actuelle suffit, ça fonctionne comme ceci, il n'y a pas longtemps qu'on a voté.

- Près de neuf Vaudois sur dix interrogés sont satisfaits (24%) voire très satisfaits (65% contre 58% en 2010) de la situation actuelle dans les lieux publics trois ans après l'entrée en vigueur de l'interdiction de fumer.
- Ce sont bien évidemment les fumeurs les moins satisfaits. On note quand même que huit (contre six en 2010) sur dix d'entre eux expriment globalement de la satisfaction.
- Plus précisément, l'interdiction est mieux acceptée dans les restaurants et dans les cafés / tea-rooms alors que les insatisfactions s'expriment un peu plus concernant les lieux publics tels que les bars / pubs et discothèques. L'opinion des fumeurs est plus sévère que celle des ex- ou non-fumeurs.
- La raison principale invoquée pour n'être pas entièrement satisfait de la loi est que l'on voudrait bien qu'il soit permis de fumer dans certains lieux public. Seuls 10% des insatisfaits voudraient voir la loi être plus stricte.

- 
- La satisfaction exprimée sur l'interdiction de fumer sur le lieu de travail est également très haute (13% d'assez satisfaits et 77% de très satisfaits).
  - Si les répondants sont tout à fait contents de l'interdiction de fumer à l'intérieur des bâtiments ou dans les lieux publics, ils sont aussi satisfaits que l'on puisse fumer sur les terrasses des cafés, restaurants et bars. Les fumeurs le sont bien sûr un peu plus que les autres. Il ne faut cependant pas négliger le petit cinquième de la population vaudoise qui n'apprécie pas la fumée sur la terrasse.
  - L'interdiction de toute publicité, promotion ou parrainage en faveur du tabac obtient une petite adhésion. L'enthousiasme est un peu plus net chez les femmes, les ex-fumeurs et les foyers avec enfant.



---

M.I.S  
TREND

GWB - le 25 septembre 2012

